



ASA Volonne

Alerte sécheresse

Face au déficit hydrologique exceptionnel sur le bassin versant de la Durance, la Préfecture a pris un arrêté préfectoral pour placer le bassin versant de la Durance au **stade ALERTE**

Ces restrictions induisent notamment :

- une baisse de 20% des prélèvements pour les réseaux collectifs,
- une interdiction d'arrosage de 9h à 19h (sauf cultures arrosées par goutte-à-goutte et micro-aspersion).
- une interdiction de remplissage des piscine.

En conséquence pour respecter l'arrêté préfectoral une coupure hebdomadaire doit être mise en place

au nord de la conduite principale allant du bassin (plateau de la Rouvière) à la station de pompage: coupure du samedi 19h au dimanche 19h

au sud de la conduite principale: coupure du dimanche 19h au lundi 19h

Vous trouverez sur le site de l'ASA l'arrêté préfectoral relatif à ces restrictions.

Tarifification

Nous vous informons que compte tenu de la hausse importante des tarifs d'électricité une augmentation tarif du m³ est étudiée, celui-ci pourrait passer de 0.13€ à 0.17€/m³.

Nous vous tiendrons informé des décisions prises, en fin de saison.

Merci de partager cette information avec vos voisins et de leur proposer de s'abonner aux infos de l'ASA

[vous abonner aux infos de l'ASA](#)

asa.volonne@orange.fr
[site de l'asa](#)